
LA NATURE EN VILLE

1. DEFINITIONS

« Le mot de nature est un de ces mots dont on se sert d'autant plus souvent que ceux qui les entendent ou qui les prononcent y attachent plus rarement une idée précise. »
CONDORCET, Tronchin.

Comme le soulignait Condorcet (1743 – 1794) déjà à son époque, la nature est un terme utilisé pour décrire des choses toutes aussi diverses que nombreuses. Ne serait-ce que dans le dictionnaire, on retrouve plus de dix définitions de ce mot, l'une faisant référence au monde physique, l'univers, l'ensemble des choses et des êtres ; une autre la décrivant comme l'« ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme (trop) transformé par l'homme (en particulier par opposition à la ville) [...] » ; ou encore l'ensemble des caractères et propriétés qui font la spécificité des êtres vivants. (Le Grand Robert, 2005).

| Où commence et où finit le naturel ? |
|---|
| La nature désigne l'ensemble des éléments vivants, la faune, la flore, les substrats et substances nécessaires au maintien de la vie sur terre (l'eau, l'air, le sol, la lumière). |
| La nature regroupe l'ensemble des phénomènes qui ne dépendent pas de la volonté de l'homme, à l'extérieur , le pissenlit, le lézard, la pluie, à l'intérieur , les battements du cœur, les émotions, les passions qui se matérialisent à l'insu de notre plein gré pour reprendre une célèbre formule des Guignols de l'info. La nature englobe l'ensemble des choses qui n'ont pas été créées par l'homme et qui fonctionnent spontanément sans son intervention. En un mot, la nature c'est la vie . |

Figure 1 : Définitions de la nature selon le CERTU (source : <http://www.certu.fr/>)

Ainsi, selon les auteurs, la nature englobe le monde physique (vivant ou non), ce qui est opposé à l'homme et à ses créations, ou encore tous les êtres vivants. Pour Drouin (1997), « *La nature comme étant tout ce qui, dans notre environnement, nous résiste, nous surprend et nous échappe, nous inquiète ou nous enchante, toutes les déterminations causales que nous pouvons étudier, sur lesquelles nous pouvons agir mais que nous ne pouvons pas supprimer* ». On comprend bien ici qu'il n'est pas aisé d'étudier les attentes des citadins sur le sujet de la nature en ville, puisqu'il existe une multitude de représentations de celles-ci.

Pour le besoin de son étude sur le sujet de la nature en ville, un chercheur (Hucy Wandrille, 2010) a décomposé le terme « nature » afin de poser des définitions plus fines et claires de celle-ci. En partant de la définition de Droin qu'il jugeait suffisamment large pour embrasser les formes concrètes de la nature, mais aussi ses dimensions éthiques, symboliques, subjectives et donc sociales, il a défini trois catégories de nature afin de pouvoir analyser la nature dans le **milieu urbain** :

- **La nature sauvage** : c'est une nature exempte de toute influence humaine. Dans le milieu urbain, W. HUCY indique qu'elle est plus fréquente qu'elle n'y paraît, et cite qu'elle peut être représentée par les caractéristiques d'un site (nature du sous-sol, topographie...), les phénomènes météorologiques ou encore les espèces végétales et animales endogènes et/ou adventices, en somme, tout ce qui n'est pas maîtrisé par l'homme.
- **La nature domestique** : peut se résumer à la nature asservie par l'être humain. Elle est soumise à l'entretien, et au choix/sélection d'espèces ou individus. On a donc un contrôle qui a pour principal objectif de servir les attentes des hommes, soit d'améliorer l'environnement direct de celui-ci. On pensera notamment au chat, chien ou tout animal domestique, ou encore les plantations végétales d'ornement et d'agrément.
- **La nature de l'artefact** : c'est une nature qui n'existe que dans l'environnement urbain, et qui ne pourrait être en dehors de ce milieu. Ici l'auteur y inclut les phénomènes naturels dus à l'artificialité comme les inondations (à cause du sol imperméable), la pollution atmosphérique, prolifération d'espèces animales ou végétales (rats, blattes, moisissures, pigeon, etc.). La nature de l'artefact est une nature qui paradoxalement ne pourrait pas exister sans le milieu urbain, mais qui à aucun moment ne subit une influence humaine directe.

Ainsi, Hucy Wandrille décrit différentes catégories de nature afin de l'étudier dans le milieu urbain. Sa nature sauvage et sa nature de l'artefact évoluent dans les cités aux dépens de l'homme, et cohabitent avec celui-ci sans qu'elle eût été voulues et sans pouvoir être maîtrisées. La nature domestique, elle, a été introduite volontairement dans les cités afin de répondre à plusieurs critères sociaux ou culturels qui ont évolué au cours du temps.

2. LA NATURE EN VILLE EVOLUE AVEC UNE NOUVELLE DEMANDE SOCIALE

« L'ensemble urbain est le témoin le plus achevé de la maîtrise des systèmes anthropiques sur la nature. [...] Parfois le résultat est probant : la ville est une généreuse alchimie entre le minéral et le végétal. [...] Plus souvent, l'éloignement du monde naturel [...] exacerbe les sentiments de frustrations et de nostalgie, qui résultent de l'absence de nature en ville. Car l'eau, les arbres, les fleurs, les animaux, le soleil, agissent comme des antidotes efficaces contre le stress urbain. » (CERTU, 2000).

Aussi loin que l'on puisse remonter, la nature a toujours accompagné nos cités, et ce dans toutes les civilisations. Sous formes de parcs, de jardins, de boulevards plantés, les villes se sont parées de verdure pour servir les désirs des citoyens. En France, il apparaît que les premiers espaces publics plantés furent principalement créés pour le jeu, bien qu'il semble que les villes médiévales possédaient déjà d'importants parcs et jardins publics. Ces espaces de jeux qui ont été créés dans beaucoup de villes ont ensuite été bordés d'arbres, et ont acquis une vocation de promenade.



Figure 2 : vue d'un Boulevard Haussmannien à Paris (Source : Thierry Bézecourt, 2005)

Dès la fin du XVII^{ème} siècle, l'introduction de nature en ville (nature ici employée pour désigner tout ce qui est vivant, notamment les végétaux) trouve une nouvelle justification dans les principes hygiénistes, qui trouvent applications dans plusieurs domaines dont l'urbanisme. Ainsi, on préconise de supprimer les anciennes fortifications des villes « *intramuros* », et de créer de larges boulevards plantés afin d'assainir et favoriser la circulation de l'air.

Plusieurs parcs et jardins sont aménagés, toujours dans le but d'améliorer la qualité de l'air. En effet, les végétaux seront finalement la seule nature acceptée en ville, car contrairement aux animaux, le végétal assainit l'air que l'animal corrompt par sa respiration (Lavoisier, 1788). Le baron Haussmann (1809-1891) est une des figures les plus célèbres du mouvement hygiéniste en urbanisme, et ce dernier contribue à la création de plusieurs parcs et jardins dans la ville de Paris, et également à la plantation de grands boulevards. Cette nature parfaitement maîtrisée, avec le célèbre jardin à la française qui ne laisse place à aucune fantaisie, accompagne la droiture des villes Haussmanniennes (bâtiments alignés uniformément et bordés de surfaces imperméables...) jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

Ainsi, l'introduction de la nature en ville n'est pas un fait nouveau, mais on peut noter un certain virement dans les désirs des citoyens vis-à-vis de la nature souhaitée dans l'espace urbain. En effet, il existe une forte demande sociale concernant la présence d'une nature dans la ville, qui n'est certes pas récente, mais qui diffère dans sa formulation et les espèces concernées (Clergeau, 2007). Par exemple, une enquête réalisée à Paris il y a une dizaine d'années démontre que les espèces d'arbres souhaitées par les citoyens sont non pas des espèces ornementales, mais plutôt des essences locales qui appartiennent au patrimoine culturel des personnes interrogées (Cadiou et Pissaro, 1995). De plus, une enquête réalisée sur quelques villes du grand Ouest a souligné une nouvelle tendance ; les citoyens sembleraient (35% à l'issue l'enquête) mieux accepter la flore spontanée dans la ville (par exemple au pied des arbres), autrement dit, la « mauvaise herbe » (PIRVE, appel à projets 2008). D'autres enquêtes confortent le souhait général d'avoir une réelle présence de la faune et la flore en ville, et mettent également en lumière le fait que malgré quelques espèces écartées (pigeon, rat, étourneau, etc.), une certaine **diversité** est recherchée.

Or, La **biodiversité** est en partie liée aux plantes mises en place dans les espaces publics et privés. Une meilleure information sur les essences locales et leur mise en œuvre sont importantes à soutenir. Comme pour les collectivités, c'est faire évoluer le modèle horticole standard en intégrant la notion de **développement durable** dans les jardins d'agrément et potagers. C'est un des éléments clefs d'une bonne gestion différenciée. C'est aussi favoriser le développement d'une diversité faunistique et floristique, le rétablissement des équilibres biologiques et le rétablissement de la biodiversité. De plus, les bénéfices psychologiques tirés de la fréquentation des espaces verts publics en ville augmentent avec la diversité des espèces (Arnould et al, 2011).

Qu'est-ce que le Développement Durable ?

« Le développement durable consiste à répondre aux besoins actuels sans compromettre la possibilité des générations futures à répondre aux leurs. On le définit également comme une façon de concilier environnement, économie et société. »

(CAUE de la Vendée)

Ces nouvelles considérations semblent donc exprimer une demande sociale de nature qui diffère des parcs et jardins retrouvés dans nos villes. Cette demande semble suivre le mouvement du développement durable et plus particulièrement celui de la Trame Verte, notion introduite dans le droit français par la loi Grenelle 1 de 2009. La Trame Verte est un outil d'aménagement qui a pour objectif de contribuer à la préservation de la biodiversité, et ce en (re)constituant un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales d'assurer leur survie et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services. « *Les continuités*

*écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. **La Trame verte et bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.*** » (Ministère du Développement Durable).

Dans l'espace urbain, on peut donc considérer que tous les espaces verts font partie de cette Trame verte, tantôt ayant la fonction de corridor, tantôt celui de réservoir. Dans cette étude, l'espace vert sera considéré tel que le définit la circulaire du 08 février 1973 relative à la politique des espaces verts :

Espace vert :

- toutes les réalisations vertes urbaines telles que bois, parcs, jardins, squares, et même les plantations d'alignement et d'accompagnement ;
- toutes les superficies vertes périurbaines et rurales et en particulier les massifs forestiers, les forêts, les zones d'activité agricoles, les espaces naturels.

3. QUELLES FONCTIONS ?

Outre ses attributs esthétiques, la présence de faune et de flore en ville, soit la « nature », remplit d'autres fonctions que l'on peut séparer en deux catégories. En premier lieu, on peut évoquer le **maintien d'une certaine biodiversité** si le réseau formé par cette « nature en ville » est suffisamment efficace. Enfin, les espaces verts urbains remplissent de nombreuses fonctions sociales et **améliorent ainsi la qualité de vie** des citoyens, et peuvent aussi être une vitrine pour la ville.

3.1 MAINTIEN DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

La biodiversité est un concept récent qui a pris de l'importance en 1992 au Sommet de la terre de Rio de Janeiro. Cette notion recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie existantes sur terre ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre ces organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. La Trame verte et bleue (TVB) s'inscrit dans les actions qui visent à stopper l'érosion de la biodiversité. Certes, des causes naturelles peuvent expliquer la disparition

d'espèces et de leurs milieux, mais l'érosion actuelle de la biodiversité est largement attribuable aux activités humaines. Au niveau international, cinq pressions majeures sur la diversité biologique ont été identifiées :

- L'exploitation non durable d'espèces sauvages
- Le changement climatique qui contribue à modifier les conditions de vie des espèces
- L'introduction d'espèces exotiques envahissantes
- les pollutions d'origine domestique, industrielle et agricole
- la fragmentation et la destruction des milieux naturels, en partie dues à l'urbanisation croissante

En France, la Trame Verte et Bleue est une des solutions qui a été choisie afin d'enrayer la perte de biodiversité, et ce en préservant et restaurant les continuités écologiques. L'enjeu majeur défendu par ce système est de conserver les écosystèmes afin qu'ils continuent de **rendre des services à l'humanité**. Mais la mise en place d'un tel réseau écologique est difficile à appliquer dans des milieux hétérogènes tel un espace urbain. En effet la fragmentation des habitats naturels en ville va conditionner le type de réseau écologique mais également la dynamique des populations présentes dans les tâches d'habitat (Niemelä, 1998).

3.2 AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE

« Sur quels bénéfices écologiques, socioculturels et psychoaffectifs décelés dans la ville contemporaine pouvons-nous nous appuyer pour construire la ville de demain ? Quel intérêt y a-t-il à développer les objets de nature en ville ? » (Arnould Paul et al, 2011)

On évoquait dans la partie précédente la Trame Verte et Bleue, outil d'aménagement visant à maintenir une continuité écologique, afin que la nature continue de rendre des services à l'humanité. Mais quels sont-ils exactement ? Les valeurs portées par la nature et les fonctions qu'elle remplit varient selon le contexte socioéconomique et la culture ; par exemple, la végétation urbaine a été développée dans les pays du Nord principalement pour des raisons esthétiques ou pour ses bienfaits écologiques, alors que dans les pays du Sud, elle est considérée comme un outil de développement tant les plantes contribuent à satisfaire des besoins fondamentaux (Arnould Paul et al, 2011).

En France, l'engouement pour le jardinage, la vente de plantes vertes d'intérieur (en 2005, les français ont dépensés 1,8 milliards d'euros pour les plantes d'intérieur) et le marché florissant des animaux de compagnie sont de précieux révélateurs de la quête de nature en ville (BOUTEFEU, 2011). Et logiquement, les parcs et jardins constituent une échappatoire à cette recherche de nature. En France, l'importance de ces derniers n'est pas négligeable, puisque trois Français sur quatre déclarent fréquenter régulièrement les

espaces verts de leur commune [Ipsos-Unep 2008]. De plus, la présence d'un jardin privatif ou public demeure l'un des premiers équipements spontanément cités par les personnes interrogées pour améliorer la qualité de vie en ville et 70 % des Français ont tenu compte de la proximité d'espaces verts dans leur choix de localisation résidentielle. C'est l'un des faits marquants de l'urbanisme actuel : les citoyens ne semblent jamais rassasiés de verdure. Globalement, on peut attribuer quatre grandes fonctions ou valeurs aux éléments de nature en ville, selon le CERTU :

❖ **Une fonction sociale :**

L'espace vert (parc, jardin, square...) est avant tout un lieu de rencontre, qui est aussi support d'activités récréatives, de pratiques ludiques et sportives. En effet, la promenade est le premier motif de visite évoqué. Le second est lié à la présence d'une aire de jeux (26 %) qui séduit notamment les riverains accompagnés de jeunes enfants (Boutefeu, 2002). Mais selon une étude publiée dans le *Personality and Social Psychology Bulletin*, le contact avec la nature, en plus d'améliorer l'humeur, favoriserait une meilleure contribution aux relations et à la communauté (Andrew K. Przybylski et Netta Weinstein, 2009).

De plus, la nature possède des propriétés apaisantes selon l'architecte-paysagiste Mary HONEYMAN, qui explique que les zones urbaines dépourvues de végétation provoquent des réactions psychologiques négatives sur les êtres humains et augmentent le stress, alors que la présence de végétation à une incidence positive. En plus d'être agréable, la nature serait un élément essentiel au fonctionnement sain de l'être humain (KAPLAN, 1992).

❖ **Une valeur culturelle :**

Les éléments de nature intégrés à la ville font partie du paysage, et contribuent à son esthétique. Au même titre que le bâti, ils constituent les éléments fondateurs d'une ville et font partie du patrimoine de celle-ci. Les citoyens s'approprient ces espaces, et ont parfois une représentation symbolique de ces derniers, d'où la difficulté parfois pour les acteurs publics d'intervenir sur ces espaces. Les usagers de ces lieux ne veulent pas n'importe quel style paysager, ni horticole, et sont sensibles au bouleversement de leur environnement.

❖ **Une fonction écologique :**

Outre un certain maintien de la faune et flore en ville, les espaces verts urbains font également partis du patrimoine naturel, peuvent aussi servir de « laboratoire d'études » (par exemple l'école de pharmacie vient parfois assurer un cours dans une des parties du Jardin Botanique de Tours afin d'étudier les plantes), ou encore peuvent être une place privilégiée pour l'initiation à l'environnement (certains parcs et jardins de l'agglomération de Tours accueillent parfois des classes afin de sensibiliser les enfants à l'environnement,

comme le Parc de la Gloriette ou le Jardin Botanique ; ou encore des journées thématiques pouvant porter sur la faune ou la flore présente ou les bonnes pratiques pour une gestion durable du jardin sont organisées, etc.

De plus, la végétation en ville est souvent associée à une meilleure qualité de l'environnement, et ce sont les propriétés des végétaux qui sont alors mises en cause. Avec les problèmes de pollution liés aux villes (pollution aux fines particules, pollution du «mauvais» ozone, monoxyde de carbone, augmentation du CO₂, augmentation des températures en ville, etc.), on apprécie la présence des végétaux qui part la photosynthèse « recyclent » le CO₂, retiennent et filtrent certaines particules, ou apportent ombre et fraîcheur – cela dans une moindre mesure, ils ne sont pas non plus la solution miracle aux pollutions et autres problèmes urbains.

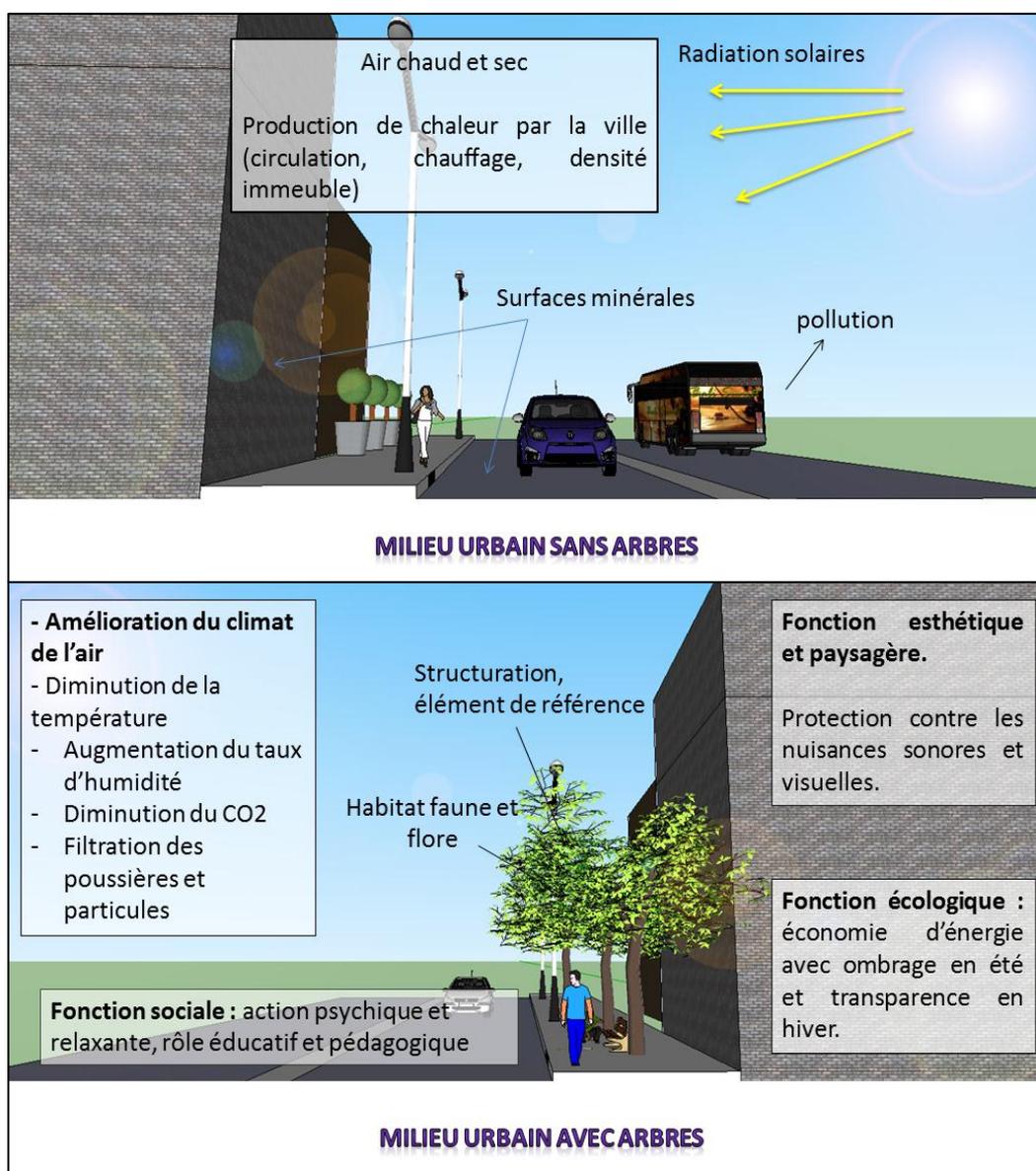


Figure 3 : Schéma synthétique montrant les apports de la végétation en milieu urbain (Réalisation : E. BOYER)

❖ **Une valeur psychosensorielle :**

Enfin, les espaces verts permettent aussi un éveil de la sensibilité, un équilibre psychique et une hygiène mentale. « L'effacement de la nature » dans l'idée de ville (Blanc et Mathieu, 1996) a même été mis en relation avec les crises que la ville et les urbains traversaient, et il serait même une des causes du mal-être urbain (Hucy, 2010). D'autre part, dans un environnement urbain stressant, les bribes de nature attirent le regard, suscitent l'observation, la contemplation voire la fascination, et permettent aux citoyens de se ressourcer (Kaplan, 1984).

En effet, grandir et vivre en ville rendrait une personne plus stressée. Une étude a démontré que les personnes vivant en ville ont une activité accrue de la région régulatrice des humeurs et émotions, et que les individus ayant grandi en ville possèdent une particularité au niveau d'une autre région stimulant le stress². Trois expériences réalisées en Allemagne et au Canada ont étudié grâce à l'imagerie à résonance magnétique, l'activité du cerveau de volontaires provenant des zones rurales et urbaines. Un des premiers résultats fut la dissociation entre le fait de vivre en ville, et d'avoir grandi en ville sur les réactions au stress social.

Un récent courant en psychologie considère que plusieurs des problèmes « modernes » (dépression, stress, anxiété, etc.) peuvent être attribués à **l'aliénation de la société vis-à-vis de la nature** (on retrouve alors les hypothèses avancée par Blanc, Matthieu ou Wandrille concernant les crises urbaines). L'International Association for Ecotherapy (IAE) est persuadée que les soins de santé mentale devraient être associés à du temps passé dans un milieu naturel. Avec plus de la moitié de la population mondiale vivant en milieu urbain, les « éco-thérapeutes », praticiens de l'éco-thérapie suggèrent que le mal-être urbain est lié à l'éloignement de notre milieu naturel. Ils soulignent que l'être humain a évolué depuis plusieurs millions d'années en synchronie avec le milieu naturel, et que le stress urbain est le prix à payer pour son retranchement dans des cités vides de nature. Les espaces verts urbains apporteraient alors des bénéfices sur la santé, notamment au niveau de maladies comme l'anxiété ou le stress, en offrant des espaces libres pour l'exercice physique, de meilleures opportunités pour le contact social, et peut être un air plus pur (Jolanda MAAS et al, 2009).

² Source : <http://www.psychomedia.qc.ca/sante-mentale/2011-06-23/lien-vie-en-ville-sante-mentale-processus-biologique>

❖ **Un outil de mise en valeur pour le territoire :**

Enfin, ces éléments verts du territoire peuvent parfois en être la vitrine, et être utilisés comme **outil dans la stratégie de développement** du territoire. Nombreux sont les parcs et jardins qui participent à la renommée de leur territoire, et on pourra citer les Jardins de Versailles, Le Parc de la Tête d'Or à Lyon, Le jardin japonais à Monaco, ou encore le Jardin du Luxembourg à Paris... La valorisation de la nature cache donc une réalité économique où celle-ci, de plus en plus maîtrisée, s'apparente à un argument de vente et d'attractivité. Les gestionnaires et décideurs font donc une place de plus en plus importante à la nature et l'intègrent dans leur stratégie de communication, même si beaucoup d'actions demeurent un pari sur l'avenir (Arnould et al, 2011).

II. LA PLACE DE L' ANIMAL DANS LA VILLE

« Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces,

Considérant que tout être vivant possède des droits naturels et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers,

Considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoquent de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux,

Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,

Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux [...] »

Extrait de la Déclaration Universelle des
Droits de l'Animal

Les études réalisées sur l'espace urbain ne s'intéressent généralement peu ou pas à la dimension naturelle. Mais l'émergence d'une demande de nature de la part des citadins, ainsi que les problématiques de qualité de vie en ville, posent la question de la place de la nature en ville ; d'une part d'un point de vue matériel et physique, et d'autre part, d'un point de vue culturel qui se réfère à la relation du citadin avec la nature, tant sur le plan des pratiques que des représentations (Blanc, 1996). Pour traiter cette problématique, des chercheurs de l'axe « interaction des systèmes naturels/systèmes sociaux » du laboratoire Strates ont entrepris d'interroger les citadins à propos de leur relation à la nature, et plus précisément les relations du citadin avec l'animal en milieu urbain. En effet, cette thématique n'a que très rarement été abordée lors des diverses études sur la nature en ville, et l'équipe de chercheur a choisi de traiter

« l'animal urbain » pour sortir des sentiers battus du végétal.

Cette étude établit que pour cerner la relation entre le citadin et l'animal, il est primordial de distinguer les notions d'animal désiré et d'animal non désiré (Blanc, 2000). Il existe peu de données sur les animaux non désirés, outre les coûts de gestion qu'ils peuvent entraîner. Se démarquent alors les pigeons, les étourneaux, les rats ou encore les blattes, qui font l'objet de campagnes allant à leur rencontre. Cette notion est essentielle car elle renvoie à la perception du citadin à la nature. L'animal non désiré n'y est souvent pas associé et est perçu comme dénaturé par la ville (rats qui prolifèrent, blattes qui inspirent la peur et le dégoût, pigeon qui mangent les déchets, etc.). On peut alors se demander, qu'est ce qui est nature, et qu'est ce qui ne l'est pas ? L'animal quel qu'il soit en fait a priori partie (la nature est assimilée au vivant, à ce qui n'est pas humain), mais est ce que tous les animaux correspondent à la nature recherchée par le citadin ? Cette notion de désiré/non désiré renvoie bien à la question du désir et de l'affectivité, celle du dégoût, de la peur...L'amour de la nature apparaît donc comme très sélectif (CLERGEAU et al, 2011).